



Mairie de la Garde — Arrondissement de Evreux

Du vingt-neuf février — an mil huit cent trente, à huit heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Charles Robert Regnier
né à la Garde le quatre mars à trois heures du matin fils de Jean Regnier profession de cultivateur âgé de quatre ans, domicilié à la Garde et de Marie Joseph Renou âgée de vingt huit ans, domiciliée à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Regnier âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
Premier témoin, Charles Robert Regnier âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
Second témoin, Joseph Renou âgé de vingt huit ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Joseph Renou adjoint au Maire de la Garde en absence de Monsieur le Maire remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Charles Robert Regnier
Jean Regnier Maria
Charles

Mairie de la Garde — Arrondissement de Evreux

Du vingt-neuf février — an mil huit cent trente, à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Marie Joseph Samouroux
né à la Garde le vingt-neuf février à deux heures du matin fille de Jean Samouroux profession de cultivateur âgé de quatre ans, domicilié à la Garde et de Marie Joseph Renou âgée de vingt huit ans, domiciliée à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Feminin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Samouroux âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
Premier témoin, Jean Joseph Renou âgé de vingt huit ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
Second témoin, Joseph Renou âgé de vingt huit ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Joseph Renou adjoint au Maire de la Garde en absence de Monsieur le Maire remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Marie Joseph Samouroux
Jean Samouroux Maria
Charles

Mairie de la Garde — Arrondissement de Evreux

Du vingt-neuf février — an mil huit cent trente, à deux heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Alphonse Joseph Vidal
né à la Garde le quatre mars à quatre heures du matin fils de Jean Vidal profession de cultivateur âgé de quatre ans, domicilié à la Garde et de Marie Joseph Renou âgée de vingt quatre ans, domiciliée à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Vidal âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
Premier témoin, Alphonse Vidal âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
Second témoin, Joseph Renou âgé de vingt huit ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Joseph Renou adjoint au Maire de la Garde en absence de Monsieur le Maire remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Alphonse Vidal
Jean Vidal Maria
Charles

Mairie de la Garde — Arrondissement de Evreux

Du vingt-neuf février — an mil huit cent trente, à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Alphonse Joseph Vidal
né à la Garde le quatre mars à quatre heures du matin fils de Jean Vidal profession de cultivateur âgé de quatre ans, domicilié à la Garde et de Marie Joseph Renou âgée de vingt quatre ans, domiciliée à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Vidal âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
Premier témoin, Alphonse Vidal âgé de quatre ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde
Second témoin, Joseph Renou âgé de vingt huit ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Joseph Renou adjoint au Maire de la Garde en absence de Monsieur le Maire remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Alphonse Vidal
Jean Vidal Maria
Charles